



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 011-211101753-20260409-DE\_2026\_009-DE

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

DOMAINE : 5

« Institutions & vie politique »

SOUS-DOMAINE : 5.7

« Intercommunalité »

OBJET :

Désignation des délégués à l'Agence Technique Départementales

Le nombre de conseillers

Municipaux en service est de : 11

CONVOCATION C.M. EN DATE DU : 03/04/2026

AFFICHAGE EN DATE DU : 10/04/2026

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU : 10/04/2026

CERTIFIEE

EXECUTOIRE

PAR RECEPTION

PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION

LE :

PAR DELEGATION

LE : .....

(signature)

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2026/09

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 09 avril 2026 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

Présents : Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Thierry ALIBEU, Catherine COURSIERES, Denis DUPUY, Martine BETOURNE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Christophe BRUNEL (pouvoir à Henri POISSON)

Secrétaire : Régine SEJALON

M. le Maire rappelle à l'Assemblée Municipale que la Commune adhère à l'Agence Technique Départementale (ATD), structure dédiée à apporter une solution aux collectivités de l'Aude dans le domaine de l'ingénierie publique.

Suite à l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal en date du 15 mars 2026, M. le Maire demande la désignation des membres du Conseil qui représenteront la commune auprès de l'ATD.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, :

Le CONSEIL MUNICIPAL DESIGNNE

Membre Titulaire : BRUNEL Christophe

Membre Suppléant : DELPERIE Pierre

pour représenter la commune à l'Agence Technique Départementale.

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 09 avril 2026

Le secrétaire de séance

Régine SEJALON

Signature of Régine Sejalon



Le Maire, Henri POISSON

Signature of Henri Poisson